

Enfin !

Les recommandations du groupe d'accompagnement mis sur pied suite aux Etats généraux de la santé sont désormais connues : un site de soins aigus, trois centres de traitements et de diagnostique, quatre sites de réadaptation et un site de soins palliatifs.

Ces recommandations suivent les objectifs visés par la direction générale depuis 2006 : regroupement des compétences, amélioration de la technologie, diminution des lits d'hospitalisation au bénéfice de prestations ambulatoires et surtout travail en réseau et développement de filières de soins à l'interne, mais aussi avec nos partenaires.

Nombre de recommandations de ce rapport portent sur une amélioration de la prise en charge et des prestations, mais nous n'avons pas à rougir. Durant ces quatre années, nous avons tous, direction, cadres, collaborateurs de tous services, œuvré dans ce sens, même si notre réputation a souffert des luttes intestines et des pressions externes pour des intérêts individuels. Nous avons toujours eu à cœur de faire de notre mieux pour le patient, convaincus des principes de sécurité qui devaient prévaloir. Ces principes hier décriés sont aujourd'hui mis en avant pour prôner non plus une répartition mais un site unique.

Les prochains mois seront consacrés à la réflexion stratégique, de concert avec le conseil d'administration, sur la mise en œuvre des recommandations.

Sachez que nous abordons avec enthousiasme cette période. Il est important que les objectifs de l'Hôpital neuchâtelois soient fixés en accord avec l'autorité de tutelle et le monde politique.

Si la lecture des articles de presse a pu générer de l'inquiétude, soyez assurés que tout sera mis en œuvre pour que les propositions stratégiques respectent les patients, mais aussi les collaborateurs de notre institution. Il s'agira de travailler dans un souci de décloisonnement et de réorganisation des compétences. Chacun par son travail et sa collaboration pourra participer à la « construction » de notre hôpital.

Merci à tous pour votre travail et votre engagement.

Sandra Jeanneret-Broyot, directrice des soins

Blaise Della Santa, directeur RH

Francis Bécaud, directeur logistique

Olivier Linder, directeur des finances

Anne-Françoise Roud, directrice médicale a.i.

Muriel Desaulles, secrétaire générale

Six mois pour un plan stratégique

Conseil d'administration et direction générale de l'HNE ont pris connaissance avec satisfaction du contenu du rapport du groupe de pilotage « répartition des missions hospitalières de soins aigus ». C'est dans un état d'esprit clairement positif qu'ils vont s'attacher à répondre au mandat confié par le Conseil d'Etat au conseil d'administration d'établir une planification stratégique à cinq ans tenant compte des propositions du rapport.

Après une période d'incertitude difficile pour tous les acteurs hospitaliers, le rapport du groupe de pilotage « répartition des missions de soins aigus » est accueilli avec satisfaction par les autorités de l'HNE, qui saluent le travail du groupe de pilotage, dont la vision novatrice devrait permettre au canton de Neuchâtel de disposer des outils nécessaires pour faire face aux défis qui l'attendent dans le domaine de la santé.

La vision proposée répond aux critères de qualité, de sécurité et de regroupement des compétences défendues par les autorités de l'HNE.

C'est donc dans un état d'esprit très positif que conseil d'administration et direction générale, forts d'un cadre désormais fixé, vont s'attacher à répondre, dans un esprit de concertation, au mandat qui a été confié mercredi au conseil d'administration par la Conseillère d'Etat en présence de l'ensemble des chefs de services de l'institution : élaborer une planification stratégique à cinq ans, tenant compte des propositions du groupe de pilotage. Ce plan devra être en mains du Conseil d'Etat en mars, dans la perspective d'un vote du Grand Conseil en juin 2011.

La tâche est d'envergure; seule la mobilisation de toutes les compétences et énergies des acteurs concernés, dans une vision désormais convergente, permettra de relever ce complexe mais motivant défi.

Séances ouvertes à tous encore une le 27 octobre à 14h00 !

Les chefs de services de l'HNE, dans leur ensemble, ont été informés le 29 septembre des propositions du groupe de pilotage politique « répartition des missions de soins aigus » par Mme Gisèle Ory, Conseillère d'Etat en charge du DSAS, en présence du conseil d'administration et de la direction générale.

Mme Ory a également fait part dans cette séance du mandat confié par le Conseil d'Etat au conseil d'administration de l'HNE suite à ces propositions : celui d'établir un plan stratégique à cinq ans.

De manière à vous permettre d'entendre le même message, la direction générale a choisi de se mettre à votre disposition et à celle de vos équipes pour, après une brève présentation, répondre à vos questions et entendre vos observations. Deux séances, organisées à Pourtalès et à La Chaux-de-Fonds, ont déjà eu lieu à l'heure où vous lisez ces lignes.

Il vous reste encore l'opportunité d'assister à la dernière des trois séances, qui se tiendra le 27 octobre entre 14h00 et 15h30 à l'auditoire de Pourtalès !

L'HNE « ami des bébés »

La semaine mondiale de l'allaitement maternel a été l'occasion pour l'Hôpital neuchâtelois de donner une visibilité à l'engagement de l'équipe de sa maternité dans le soutien, l'encouragement et la protection de l'allaitement maternel à travers une exposition dans le hall d'entrée de l'HNE – Pourtalès.

En février 1991, les organisations et personnes souhaitant soutenir et encourager l'allaitement maternel ont créé un réseau mondial, avec le soutien de l'UNICEF qui récompense du label « Hôpital favorable à l'allaitement maternel » ou « Hôpital ami des bébés » les maternités qui, comme celle de l'HNE, respectent dix principes déterminants en matière d'allaitement.

L'HNE a mis sous éclairage le travail de l'équipe de sa maternité, à travers en particulier une exposition publique, qui a animé le hall d'entrée de l'HNE - Pourtalès entre le 4 et le 10 octobre. Des affiches y ont présenté l'engagement des équipes de la maternité pour soutenir et encourager l'allaitement maternel, dès les premiers instants de vie du bébé, en se mettant jour et nuit à la disposition des mères qui le désirent, pour les aider à prendre un bon départ de l'allaitement, tout en respectant leur choix en la matière.

Deux sages-femmes consultantes en lactation, Céline Emon et Claudia Ruisi, sont présentes à la maternité ; elles interviennent dans la formation continue du personnel soignant. Grâce au soutien de l'équipe, 9 bébés sur 10 nés à la maternité de l'HNE sont allaités à la sortie de l'Hôpital.

Vaccination contre la grippe on passe à l'action !

La campagne de vaccination contre la grippe se déroulera entre le 8 et le 19 novembre prochains. Les vaccinations auront lieu dans les locaux de la médecine du travail sur chaque site. Rappelons qu'à Pourtalès, il s'agira de vous rendre dans le « pavillon Est » dès le 1^{er} novembre.

Les horaires des vaccinations sont les suivants :

La Chrysalide		sur rendez-vous
Le Locle	le mardi	10h30 - 13h15 ou en polyclinique
La Béroche	le lundi	8h00 - 12h00 ou en polyclinique
Val-de-Ruz	le vendredi	13h00 - 16h00 ou en polyclinique
Val-de-Travers	le mardi	8h30 - 11h00 ou en polyclinique
La Chaux-de-Fonds	du lundi au vendredi	9h00 - 11h30 13h00 - 15h30
Portalès	du lundi au vendredi	9h00 - 11h30 13h00 - 15h30

A l'issue de la campagne, la vaccination reste possible dès le 22 novembre, mais sur rendez-vous.

Dr Frédéric Regamey, responsable médecine du travail
Dr Philippe Erard, responsable UPCI
Muriel Desaulles, coordinatrice DG collégiale

Journée des filles ... et des garçons

A l'occasion de cette journée, nous vous proposons de faire découvrir votre métier et votre lieu de travail à votre enfant le 11 novembre prochain, pour autant qu'il soit concerné par la journée et libéré de cours à cet effet (degré 7, secondaire 1 dans le canton de Neuchâtel par exemple).

Quelques règles à respecter :

- Les unités de soins comme la salle d'accouchement, les soins intensifs, le bloc opératoire et les urgences ne pourront pas accueillir d'enfant
- Vous devez obtenir l'accord de votre supérieur hiérarchique direct. Le cadre de proximité décide du nombre d'enfants pouvant être accueillis en même temps
- La marche du service ne doit pas être perturbée
- En cas de problème, une personne doit pouvoir récupérer en tout temps votre enfant
- La présence de votre enfant ne doit pas excéder une journée de travail de 8h
- Selon l'endroit, des tenues appropriées peuvent être fournies. Veuillez vous renseigner auprès de votre responsable
- Un goûter est prévu vers 15h00 sur chaque site, veuillez confirmer la présence de votre enfant au secrétariat de la formation (malizia.penalosa-kromer@ne.ch ou par téléphone, interne 94 292)

Nous nous réjouissons d'accueillir, peut-être, la génération future !

Oublié de vous inscrire à la fête du personnel ?

Vous pouvez encore le faire en appelant Mme Christelle Gomez, aide intendante, au 94 308, ou en lui laissant un message à l'adresse christelle.gomez@ne.ch.